

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2007**

**Présents :**

MOREL Denis, le Maire, COLY Jean-Charles, DE LACONNAY Laetitia, LUKIC Slobodan, PATEL Marc, RAGOZZA Gilles, ROY Christiane.

Absent excusé : MULIN Daniel

Après approbation de la dernière séance, il est passé à l'ordre du jour.

**PERSONNEL COMMUNAL :**

**Garderie :**

- Le conseil décide que l'agent recrutée pour la surveillance de la garderie sera embauchée avec un contrat spécifique où l'Etat intervient sous forme d'aide financière. Il autorise M. le Maire à signer la convention liant la commune et l'Etat dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Emploi.

**Mairie – école – cantine – salle des fêtes :**

- l'agent chargée de l'entretien des locaux verra son horaire hebdomadaire passer à 14 h 15. Une nouvelle convention précisant les modalités de fonctionnement de la cantine et des garderies des communes de Montcusel et Martigna est adoptée.

**TARIF DE LA GARDERIE :**

Le tarif de l'heure de garderie est fixé à 2.50 €.(toute heure commencée sera due)

Ce tarif pourra être révisé après signature d'un contrat entre les parents et la commune.

**TARIF SALLE DES FETES :**

Le conseil décide que la location de la salle des fêtes par les associations communales sera gratuite.

**SIDEC : éclairage public et rue de la Grêche :**

Le conseil approuve le financement définitif présenté par le Sidec.

**TRAVAUX DE GOUDRONNAGE :**

Une demande de subvention sera faite pour un programme de goudronnage sur diverses voies.

**GROUPAMA :**

Suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie, M. le Maire est autorisé à signer l'avenant au contrat responsabilité civile dont les dates de durée du contrat ont changées.

**PROGRAMME ASSAINISSEMENT :**

Suite à une remarque de la Trésorerie, il convient de faire un avenant au marché pour rectifier le calcul du taux de la TVA qui a été fait au taux de 19.60 au lieu de 5.50%.

**ACHAT DE TERRAIN :**

Le conseil décide de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section ZA n° 45 au hameau de Nézan d'une superficie de 2530 m2 appartenant à M. Lucien Patel.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

Les opérations de recensement de la population se dérouleront du 17 janvier au 16 février 2008. Un poste d'agent recenseur sera créé ; de même un coordonnateur pour l'enquête sera désigné.

**COUPES DE BOIS :**

S'inscrire avant le 30 septembre.

**EQUILIBRE BUDGETAIRE :**

Une délibération pour virement de crédits sera nécessaire.

Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Denis MOREL

